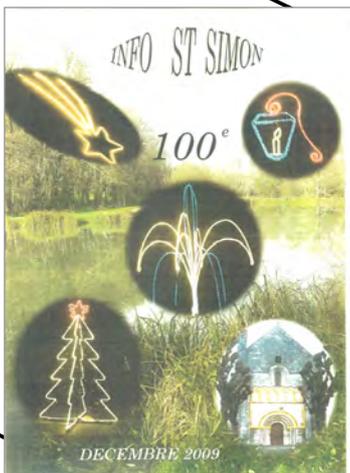
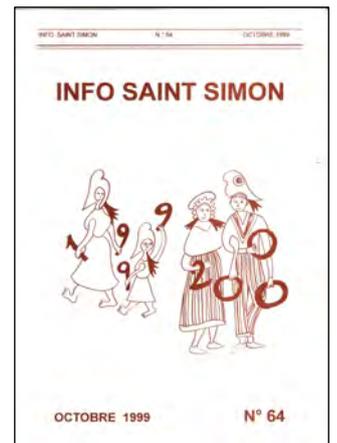
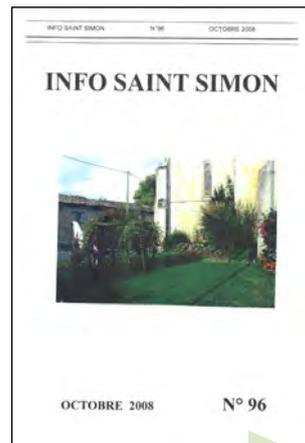
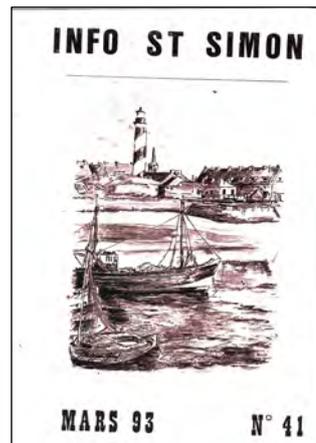




**JOURNAL
INFO
SAINT
SIMON**

40 ANS DE BULLETINS MUNICIPAUX



N°135

SEPTEMBRE

2023



www.saintsimondebordes.fr



— JOYEUX VILLAGES —

Depuis 10 ans déjà " Joyeux Villages " invite nos aînés à se retrouver lors d'un repas et d'un voyage .

Cette année , nous les avons conduits aux Florales de la Tranche-sur-Mer . Après la visite de la maison de Clémenceau nous nous sommes retrouvés au restaurant "Bon Accueil " où le repas offert par les Municipalités nous était servi . Ensuite chacun a pu découvrir et admirer la beauté de ces Florales riches en couleur . Malgré l'absence du soleil nous espérons que nos anciens ont passé une très bonne journée .

Nous leur donnons rendez- vous le Lundi de la Pentecôte à la salle des fêtes de Saint-Simon pour le traditionnel repas . Serveurs et Cuisinières feront de leur mieux pour créer Bonne Table et Bonne Ambiance , aidés par le Groupe Folklorique " les Arentelles " de Saint Jean d'Y . Nous pensons que vous serez nombreux à répondre à nos invitations -----

Notre fête du 14 Août se prépare activement . Cette année nous vivrons quelques heures à l'époque de la Renaissance en compagnie d'illustres personnages : François Ier Henri IV , C. Colomb , Magellan , Gutenberg etc .

Déjà chacun choisit son costume , prépare ses accessoires , apporte idées et suggestions . Les personnes qui désirent participer à cette reconstitution sont les bienvenues . Bon Courage et Merci à tous ceux qui font de cette journée d'été une grande fête de l'Amitié !

bliobus----- Le Bibliobus de Mme met à la disposition de Tous, des livres qu'il dépose à l'école de St Simon . Le Stock est renouvelé 2 fois par an . Vous pouvez venir en chercher les jours d'école .

— ECOLES —

Commémoration du 8 Mai : Sur Radio-Pons (F M 104) à 13 Heures . Un Déporté explique aux enfants "Son Impossible Oubli " .

France-Culture : 8 Mai (F M 93) Une émission complète alimentée par les montages des élèves (7h40 à 8 h)

Documentaire Connaissance du Monde : 14 Mai . Un Rallye-Man automobile invité par les élèves vient présenter ses diapos et parler de son Raid : Paris - Dakar à 21 H à la salle des Fêtes de Saint Simon .

Randonnée : 29 Mai . Randonnée pédestre organisée par les parents d'élèves . S'inscrire aux écoles .

Voyage : 25 Juin . Destination : Padirac et Rocamadour ; organisé par les parents d'élèves . S'inscrire aux Ecoles .

Inscriptions : Les parents ayant des enfants nés entre Janvier 78 et Mars 79 sont priés de se présenter à l'école, munis du carnet de santé de leur enfant avant le 20 Juin 1983 .

— Vie Paroissiale —

Les jeunes de 1ère Année de Catéchèse vivront leur "1ère Communion" le Dimanche 15 Mai à 10 H en notre Eglise Saint-Philippe et Saint-Jacques . Ils se réuniront la veille de 9 H à 17 H à la salle Paroissiale afin de préparer cette "Première Rencontre" avec le Christ . Les jeunes de 6^{ème} et 5^{ème} célébreront leur " Fête de la Foi " le Dimanche 19 Juin . Pour la retraite préparatoire à cette Profession de Foi Solennelle , ils se retrouveront les : 9 , 10 , 11 , 12 Juin à Ozillac , avec tous les jeunes du Secteur .

— Vélos —

- Journée de la Bicyclette -

organisée par le Sivom du canton de Jonzac le 15 Mai 1983

La Municipalité invite tous les sportifs amateurs de Saint-Simon à participer à cette sortie .

L'Organisation de cette journée de la Bicyclette et de l'Amitié étant laissée à l'initiative de chaque Commune, Saint-Simon comme l'an dernier vous propose :

— à 10 H (Dimanche 15 Mai) Rassemblement devant la salle des Fêtes où vous pourrez choisir selon vos goûts et vos capacités , soit un " petit circuit touristique " à vélo , sur le secteur de Saint-Simon , soit quelques Jeux de plein-air (boules , ballon etc ---)

— à 12 H : Vin d'Honneur offert à Tous , suivi d'un repas froid (sur inscription) et vers 14 H départ pour le lieu de rencontre prévu par le Sivom , cette année Béaux , où les Coupes seront attribuées aux plus grands nombres de participants par Commune . Alors à vos Vélos!!

Les personnes ne pouvant pas participer le matin , seront les bienvenues l'après-midi . Plus nous serons nombreux et plus nous aurons la chance de remporter une Coupe , Comme l'année dernière, où 92 sts Simonais étaient au Pointage .

Quelques Vélos sont à votre disposition . Une voiture Balai se chargera des éventuels abandons .

journée de la bicyclette



L'Éditorial du Maire

Chères Saint Simonaises, Chers Saint Simonais,

Cette année 2023, cela fait 40 ans que « Info Saint Simon » existe, toujours dans le même esprit d'information des évènements de la commune. La commune de Saint Simon de Bordes continue à progresser en population car nous dépassons maintenant les 800 habitants, la difficulté actuelle c'est la répartition dispersée de l'habitat. En effet, notre bourg n'arrive pas pour l'instant à se développer. Des projets sont en cours. En 2024, l'habitat inclusif devrait être construit sur le terrain en face de l'atelier municipal et le terrain près de l'église devrait amener des constructions de maisons, de même que les terrains à vendre rue principale.

La société API est également intéressée pour venir implanter un commerce alimentaire de type « Chalet en bois » à l'entrée du bourg, un peu avant la salle des fêtes. Ce commerce sera ouvert 24/24 et 7/7 et les prix annoncés sont ceux des supermarchés « Carrefour » car c'est eux qui fournissent ce magasin.

Vous avez certainement constaté que nous avons enlevé le distributeur de pains qui se trouvait près de l'entrée de l'école. Cet essai fut un échec et il n'était pas utile de continuer.

Au cours du premier semestre, la Mairie a changé d'adresse pour se situer en lieu et place de l'ancienne bibliothèque et du musée des vieux outils. En effet, l'ancienne Mairie ne correspondait plus à la situation actuelle. Cependant, une nouvelle activité a vu le jour dans les locaux car depuis juillet, l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) s'est installée, a commencé la prospection pour la prise en charge des besoins environnants.

Le 29 juin, lors de l'inauguration de la Mairie, nous avons invité des élus locaux et beaucoup d'administrés, après une présentation et des remerciements, nous avons pu partager un moment convivial dans la salle des fêtes.

Depuis deux éditions, l'équipe municipale propose un pique-nique commun pour tous les villages de la commune. Cet évènement a lieu à l'étang et ne veut pas remplacer les rencontres habituelles des villages (La Granchère et les Hillairets) mais il vient en plus, pour permettre aux autres habitants de se rencontrer et d'échanger.

Bonne fin d'été à toutes et tous,

Le Maire,
Jean-Marc THOMAS

ÉTAT CIVIL

* * * *

NAISSANCE :

Félicitations aux
heureux parents



Roxane CHAIGNE
Née le 17 Janvier

Sohan FORGEREAU
Né le 5 Février

Emilio JOUBERT DIET
Né le 8 Mars

Zeyan BROSSARD
Né le 4 Avril

MARIAGE :

Ils se sont dit Oui



Le 17 Juin
Mr WILKOWSKI Patrick
Mme LECLÈRE Sandrine

Le 15 Juillet
Mr RENOTON Adrien
Mme VEYNE Delphine

DÉCÈS :

Toutes nos condoléances



30 Juillet :
Mme THOMAZEAU
Violette

Le Cimetière

Depuis 2022, le cimetière fait partie des sites où il est interdit d'employer des produits phytosanitaires. Le conseil municipal a organisé des journées pour désherber manuellement. Mais cela ne suffit pas à résoudre le problème, notre cimetière est envahi de mauvaises herbes.

La commune a donc investi dans un désherbeur mécanique, qui permet d'enlever les mauvaises herbes simplement dans les allées mais pas le pourtour des sépultures.

Également, il a été constaté une absence d'entretien sur certaines tombes. La Mairie rappelle que les familles doivent maintenir leurs monuments funéraires en bon état, entretenir les entretombes et abords immédiats, et ce dans le respect du règlement intérieur du cimetière. Nous les invitons à procéder au nettoyage.

Aussi, il va être installé une colonne du souvenir et afin de conserver la mémoire des défunts, des plaques commémoratives pourront y être apposées en respectant la réglementation du cimetière. Les renseignements sont à prendre en mairie.

Enfin, face à la hausse constante de la crémation et à la saturation du cimetière, la commune réfléchit à un emplacement pour accueillir des cavurnes destinées aux urnes des défunts.

Parallèlement, la Mairie a engagé un gros travail pour recenser les tombes à l'abandon. Les familles vont être informées par courrier et auront un délai pour se manifester.

Mme ROY Micheline, Adjointe en charge de la Salle des fêtes et du cimetière



A partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), les jeunes de la commune doivent effectuer leur recensement citoyen ou militaire à la mairie, munis d'une pièce d'identité.

Le recensement est une démarche citoyenne, qui permet d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit(e) automatiquement sur les listes électorales à partir de 18 ans.

Une attestation de participation à la JDC permet d'accéder aux examens et concours d'État : CAP, Bac, permis de conduire ou lors d'un volontariat militaire ou civil.



> Le recensement de la population de la commune se déroulera en 2024

« du 18 janvier au 17 février »

Il est important et obligatoire pour notre commune. Vos données collectées sont protégées. Un courrier officiel vous sera adressé dans votre boîte aux lettres pour vous informer de la procédure. Des agents recenseurs sont recrutés par la mairie et leur identité vous sera communiquée. Ils seront munis d'une carte tricolore.

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.

L'Actu

Le 12 février, l'Association « Passeurs de fleurs » organisait un premier concert à l'église de St Simon de Bordes, lieu symbolique avec une bonne acoustique. Les filles de la présidente de l'association, Cécile Leray, ont interprété au piano classique et au violon plusieurs morceaux en duo et en solo comme Beethoven, Bach, Brahms... Ce concert n'a pas laissé les spectateurs indifférents et s'est terminé par le verre de l'amitié.

> Repas des aînés :

Organisé par les communes de Villexavier, Agudelle et St Simon de Bordes, il se tiendra le

14 Octobre 2023

à la salle des fêtes de St Simon de Bordes.

Merci de retourner le coupon joint à la Mairie.

Estivales de Haute-Saintonge

Pour la première fois, l'église a accueilli un concert de gospel le 23 Juin. Le groupe « Bayzic Gospel » est composé de 3 voix et un piano. 150 privilégiés ont vibré au rythme des chansons revisitées comme Hallelujah, Happy days, Oh when the saints...



Le nouveau site internet est en ligne > www.saintsimondebordes.fr

Il s'adapte à tous les supports, tablettes, téléphones portables, ordinateurs.

Il recense toutes les informations essentielles de la commune. Vous y retrouverez les menus de la cantine, les comptes-rendus du conseil municipal ainsi que toutes les actualités.

Pour qu'il soit plus complet et plus attractif, nous comptons sur vous tous, particuliers, entreprises, artisans, associations, commerçants, assistantes maternelles... Si vous souhaitez y paraître, merci de contacter la mairie.

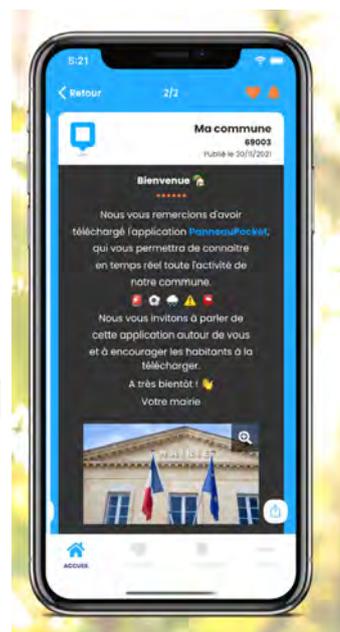
Si prochainement, vous avez une manifestation, un évènement ouvert au public...que vous voulez faire connaître, vous pouvez faire parvenir tous les détails à mettre en ligne (horaire, lieu, tarif, personne à contacter...) ainsi qu'un visuel (photo, logo...) à l'adresse suivante :

> elus@saintsimondebordes.fr

Les informations et alertes passent aussi par l'application Panneapocket.

Évènements de la vie quotidienne, fêtes de villages, travaux sur la voirie, informations de la Préfecture, alertes météo, coupures réseaux etc...

Soyez informés en temps réel de l'actualité de St Simon de Bordes grâce à l'application.



1- Téléchargez *gratuitement* l'application

2- Recherchez « Saint-simon-de-bordes »

3- Cliquez sur  pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications

« TAXE LGV »

pour financer la ligne Bordeaux-Toulouse

Entre Bordeaux et Toulouse, plus de 2000 communes sont concernées par cette taxe. Saint Simon de Bordes en fait partie car la commune est censée se trouver à moins d'une heure de la Gare St Jean de Bordeaux.

Le Maire a déposé un recours gracieux contre cette taxe auprès des deux ministres, Transition écologique des territoires et Économie des finances et de la souveraineté industrielle et numérique. Accompagné d'un commissaire de justice, il a démenti cette information en effectuant le trajet.

Accompagné d'un huissier de justice, Jean-Marc Thomas est monté dans la voiture à 7h26. « le GPS nous a donné l'itinéraire le plus rapide (par l'A10 Ndlr). La circulation était fluide jusqu'à ce qu'on arrive à Bordeaux. Nous avons garé notre voiture sur le parking souterrain de la gare. Il était 8h55 lorsque nous étions sur les quais » raconte t-il. Soit un total de 1h29. « Nous avons photo à l'appui »

*Extrait du journal Haute Saintonge
du 10 février 2023*

> **Séisme du 16 juin :** L'Association des Maires de France a lancé un appel aux dons suite au séisme survenu en Charente-Maritime. La commune a souhaité soutenir les sinistrés en faisant un don.

Le 3 Juillet à 12H, suite à l'appel du Président de l'Association des Maires de France, un rassemblement s'est tenu sur le parvis de la mairie en soutien au maire de l'Hay-les-Roses, Mr Vincent Jeanbrun, attaqué à son domicile. Une vingtaine d'administrés étaient présents, accompagnés des élèves de l'école de Saint Simon de Bordes pour écouter le discours du 1^{er} adjoint, Mr Nocquet (Le Maire étant à la sous-préfecture de Jonzac pour la même occasion) Plusieurs personnes ont pris la parole en soutien aux valeurs de la France et des élus.

> **Le Petit Marché de Saint Simon :** Il a rouvert ses portes à la rentrée avec le maraîcher, le marchand de miel et ses dérivés, un marchand de confiture, des plats préparés à base de gibiers...



Pour la traditionnelle cérémonie du 8 mai, un moment de recueillement s'est déroulé au monument aux morts du bourg en présence d'une cinquantaine de personnes et des portedrapeaux. Après la lecture du texte commémoratif par Mr Le Maire, un premier dépôt de gerbe est effectué par Nohé, Melissa et Pierre, élèves de la commune. Ensuite, le comité s'est rendu au monument des Hillairets et au cimetière sur la tombe du maquisard, Marcel Danger. La cérémonie s'est clôturée par le traditionnel verre de l'amitié.

Le Repas du Village



Fin Juillet, pour la deuxième année consécutive, la mairie a convié l'ensemble des administrés à un pique-nique à l'étang. Le temps était idéal.

Une soixantaine de Saint Simonnais(e) s'est attablée et partagée quelques grillades dans la convivialité et la bonne humeur.

L'après-midi s'est terminé autour de quelques parties de jeux de palets.



Au plan d'eau, un arbre dont l'état suscitait une dangerosité, a été coupé.

Inauguration de la Mairie



Horaires d'ouverture de la Mairie

L'accueil du public est assuré tous les jours de la semaine

Lundi et Jeudi : 8h30 à 12h

13h30 à 17h

Mercredi : 8h30 à 12h

Mardi et Vendredi : 8h30 à 12h

Et l'après-midi par téléphone

Jeudi 29 Juin, ont été inaugurés les nouveaux locaux de la mairie ; plus grands et plus adaptés. 120 personnes ont assisté à cet événement accompagnées de Mme Corine Imbert, sénatrice, Mr Raphaël Gérard, député et sa suppléante Mme Evelyne Delaunay, les vices présidents du conseil départemental, Mme Chantal Guimberteau et Mr Christophe Cabri, le vice-président de la communauté de communes Mr Jacky Quesson et quelques maires des communes avoisinantes.

Chaque commune possède aujourd'hui sa mairie...

Il n'en a pas toujours été ainsi. Si la plupart des villes, disposant d'une certaine autonomie sous l'ancien Régime (période allant du XVI^{ème} siècle jusqu'en 1789), possédaient déjà un hôtel de ville parfois imposant, la généralisation des mairies ne s'est faite que beaucoup plus tardivement.

Sous l'ancien Régime, l'état civil, c'est-à-dire l'enregistrement des naissances, mariages et décès, était tenu par le Clergé dans des registres Paroissiaux. Dans de nombreuses communes, ils ont disparu. Ce qui n'est pas le cas à St Simon de Bordes. Le plus ancien étant daté de 1599 et on peut constater que jusqu'en 1793, c'est la paroisse qui se chargea de ces enregistrements.

Un officier public a été officiellement nommé le 14 février 1793. Les papiers officiels de la commune se faisaient au domicile du maire. Ce qui posait quelques problèmes entre affaires publiques et affaires privées de ce dernier.

En ce qui concerne la construction d'une mairie à Saint Simon, dès 1865, un projet avait été envisagé, mais trop coûteux donc très vite abandonné.

C'est seulement en 1883, lorsque l'école des filles fut rattachée à l'école des garçons, qu'un projet de bâtiment regroupant les 2 écoles et la Mairie fut envisagé et se concrétisa. On y ajouta un logement pour les instituteurs.

C'était en 1884, sous la houlette de Célestin Laurent Hillairet, maire à ce moment-là.

Au rez-de-chaussée, se trouvaient la classe des filles et la classe des garçons.

La Mairie étant située à l'étage. Elle se composait d'une grande salle bien éclairée et d'une petite remise obscure pour les archives.

Cette situation dura pratiquement un siècle. Elle présentait un certain nombre d'inconvénients : pour les personnes âgées qui devaient pouvoir monter à l'étage, pour la sécurité des écoliers qui se tenaient dans la cour, alors que des personnes s'y introduisaient pour accéder à la mairie, pour les mariages où l'exiguïté du lieu ne permettait pas d'accueillir famille et amis...

Les instituteurs ayant de leur plein gré quitté le logement qui leur avait été attribué, on a donc pu envisager d'utiliser les pièces en rez-de-chaussée de ce logement. La cuisine devint le secrétariat, le couloir d'entrée, la salle d'attente et la salle à manger : la salle de la mairie où il y avait la place de réunir le Conseil Municipal autour d'une table et les mariés dans des conditions décentes.

Tout le conseil se mit au travail pour réaliser le projet et le 14 juillet 1984, on procéda à l'inauguration, suivi d'un vin d'honneur et le soir ont eu lieu un bal gratuit et un feu d'artifice.

Si la première Mairie avait duré pratiquement un siècle, il n'en fut pas de même pour la deuxième version.

En effet, l'informatique s'est imposée, les formalités administratives ne cessaient de croître, les archives de plus en plus nombreuses.

Le secrétariat est devenu trop petit, les archives continuaient de se multiplier. Il fallut repousser les murs, prévoir un bureau pour recevoir les personnes qui souhaitaient aborder des problèmes personnels, des placards pour ranger les dossiers...

La décision de la restructuration de la Mairie fut prise au cours de l'année 2000 et l'inauguration eu lieu le 6 janvier 2001.

Depuis de nouvelles exigences sont apparues, le conseil municipal s'est penché sur l'utilisation plus judicieuse des bâtiments communaux. Il a été décidé de transférer la mairie dans un bâtiment, plus adapté.

Le 29 juin 2023 une nouvelle mairie a été inaugurée.

Mme CELLOU Colette

L'École



> École et cinéma :

L'ensemble des élèves a participé au projet École et Cinéma, ils ont pu bénéficier de trois projections au cinéma de Jonzac : Mon voisin Totoro, Le chien jaune de Mongolie et Billy Elliot.

> Incorruptibles :

Cette année encore, l'école s'est inscrite au prix des incorruptibles. Une sélection de livres a été lue par l'ensemble des écoliers de France, qui ont voté pour élire leur livre préféré. C'est à l'unanimité que « Le renard emprivoisé » a été élu par les élèves de CE2-CM1 de Saint Simon de bordes. Les CM2, de leur côté, ont choisi « L'âge au fond du verre ».

> Paléosite :

La traditionnelle sortie de fin d'année s'est déroulée au Paléosite à Saint Césaire. La journée a été ponctuée d'activités relatives à la Préhistoire, qui a beaucoup plu aux enfants.

Pour l'ensemble des projets menés, nous remercions les membres de la communauté éducative : la mairie, l'APE, les associations ainsi que les accompagnateurs qui se rendent disponibles pour rendre ces projets réalisables.



> Canoë- Kayak :

Cette année à nouveau, les élèves de CM1-CM2 ont pris part au projet sportif Canoë Kayak. Les 4 journées ont eu lieu à la base de loisirs de Jonzac.



> Concert du nouvel an :

Les deux classes étaient inscrites au projet mené en lien avec l'École des Arts. Des intervenants musiciens ont présenté leurs instruments aux enfants (instruments à cordes et saxophone) :

l'occasion d'en apprendre plus sur ces instruments et de s'initier à l'art de la musique. A l'issue, les élèves ont assisté à un concert symphonique au Centre des Congrès de Jonzac.





> Judo :

Pour la première année, l'école a bénéficié de 4 séances encadrées par le club de judo de Jonzac bénévolement.

3 séances ont eu lieu à l'école et une au dojo dans des conditions réelles.



Classe 2022-2023



L'APE

> Samedi 1^{er} Juillet, l'APE a organisé sa kermesse.



Merci à la compagnie n°5 de Surgères d'être venue nous divertir avec leur spectacle « Vole ». La soirée s'est terminée par la grande tombola et un pique-nique géant avec la participation d'une trentaine de personnes.

L'APE remercie tous les commerçants qui ont généreusement donné des lots pour la tombola, ainsi que les mairies du RPI pour leur soutien.

Grâce à l'investissement des parents d'élèves, cette journée a pu se dérouler dans de bonnes conditions.

L'équipe APE

Une belle fête de fin d'année



Que la force soit avec eux ! © DSR

La kermesse du RPI de Saint-Simon-de-Bordes et Tugères-Saint-Maurice a eu lieu samedi 1^{er} juillet, à l'étang de Saint-Simon-de-Bordes. L'Association des parents d'élèves, qui organisait cette journée, avait prévu de nombreux jeux : chamboule-tout, pêche à la ligne, tir à l'arc, molley, structures gonflables, etc. « Nous avons aussi proposé des défis comme le tir à la corde, les courses en sac et le lancer

de charentaises », précise Philippe Constantin, président de l'APE. Un spectacle a également été proposé aux petits et grands. « La compagnie n°5 de Surgères est venue nous présenter "Vole caravel vole", son spectacle épique, maritime et musical », ajoute Philippe Constantin. Le soir, une trentaine de personnes étaient encore là pour la tombola et le pique-nique géant. ■

M.C.

Lola Régeasse voit double !

L'athlète du Vélo club ouest Charente est sacrée championne de France Ufolep pour la deuxième fois consécutive.



Deuxième titre consécutif pour Lola ! © M.R.

Le championnat national Ufolep en cycloport s'est déroulé à Sault, dans le Vaucluse (84), samedi 15 juillet. C'est Lola Régeasse, 26 ans, qui s'est imposée pour la deuxième année consécutive dans la catégorie 17/29 ans, pour sa sixième participation

à ce niveau. Bien qu'elle soit déjà vice-championne départementale, c'était « le plus gros objectif de la saison ». Le parcours de 60 kilomètres sur le plateau d'Albion, au pied du mont Ventoux, « a été très dur, c'est très vallonné ». Lola s'entraîne 10 à 14 heures par semaine après son

travail, dans une entreprise familiale à Guitinières, « Ma vie se résume à boulot, vélo, dodo. » Beaucoup de sacrifices récompensés par cette victoire. Licenciée au Vélo club ouest Charente Segonzac, présidé par Jean-Yves Besineaud, elle se prépare à raison d'une vingtaine de courses dans l'année. « Je tiens à remercier ma famille pour leur soutien et les cadres techniques du club pour la préparation », ajoute-t-elle. Romain, son mari, et Michel, son beau-père, participaient également à l'épreuve, mais dans d'autres catégories.

L'Union française des œuvres laïques d'éducation physique (Ufolep), créée en 1928, est une fédération agréée par le Ministère des sports et membre du Comité national olympique. Chaque année, une soixantaine de championnats sont organisés dans toutes les disciplines, où le plaisir rime avec le dépassement de soi dans le respect et l'intégrité de l'individu. ■

C.O.

« Extrait du journal Haute Saintonge du 28 Juillet 2023 »

Bibliothèque



L'équipe de bénévoles, Monique, Marie-Odile, Sophie et Claudine vous accueillent dans le nouveau local de la bibliothèque depuis avril 2023. Nous avons 2 salles en rez-de-chaussée au « 18, rue principale » avec une grande baie vitrée donnant accès à la cour de récréation.

Depuis Janvier 2023, les bénévoles accueillent les enfants de l'école de Saint Simon pendant la pause méridienne suivant leurs envies et leurs besoins :

lundi de 12h45 à 13h30 et le jeudi, tous les 15 jours, pour raconter des contes à la demande des institutrices.

Nous avons donc contacté Evelyne, conteuse professionnelle, qui a captivé et émerveillé les enfants.

A partir de la rentrée de septembre, la bibliothèque s'enrichit de nouveaux livres adultes et enfants et vous serez les bienvenus tous les jeudis de 15h à 19h.

Également, nous ouvrons la bibliothèque pour les enfants de l'école « Les Ailes Vertes » à Saint Simon de Bordes.

Aussi, vous pouvez, en nous contactant, réserver des livres que vous ne trouvez pas en rayon. Vous pouvez nous soumettre des propositions (achat de livres, horaires qui seront étudiés par l'équipe bénévoles)

Au plaisir de vous rencontrer cette année.

Mme Claudine Etienne

Au 1^{er} trimestre 2023, les nouveaux membres de la bibliothèque ont organisé deux soirées « Jeux de société » pour la première fois avec des jeux pour tout âge ; jeux de stratégie, jeux d'interprétation, jeux de mots, jeux de bluff...dont les règles sont expliquées par Sandrine. Cette soirée réussie, amusante et intergénérationnelle a réuni une cinquantaine de personnes.



« **Petit mot de la Directrice de l'école** » : Chaque lundi, la bibliothèque, gérée bénévolement par l'association, ouvre ses portes aux élèves durant la pause méridienne. Cela a permis aux enfants de choisir et d'emprunter des livres. Des sélections à thème ont été réalisées et prêtées pour les classes. Par ailleurs, un projet a été mené avec une conteuse. Les élèves des deux classes ont bénéficié de 4 séances chacun.

L'Espoir

Bénévole à la bibliothèque de la commune, Sophie respirait la joie de vivre et transmettait sa bonne humeur. Mais son cœur lui respirait au ralenti.

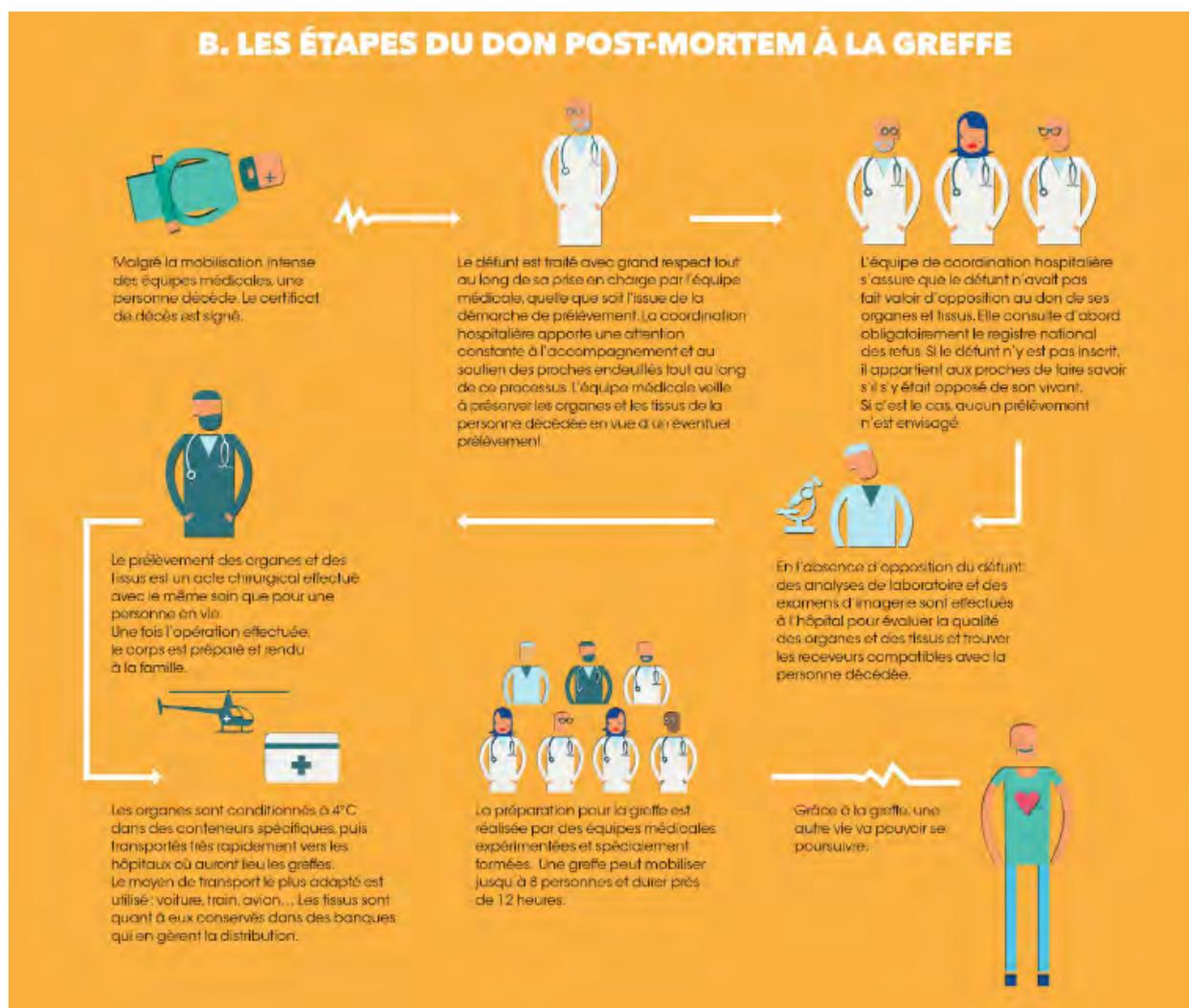
En attente d'une greffe depuis 7 ans, Sophie et Paul sont arrivés à Saint Simon de Bordes pour écrire une nouvelle page de leur vie et se rapprocher ainsi de l'hôpital Haut Lévêque à Bordeaux, spécialisé en cardiopathie.

> Le destin a choisi ce 2 septembre 2023 pour offrir un nouveau cœur à Sophie.

Commence alors une incroyable chaîne de solidarité : le donneur et sa famille, Max « le facteur du cœur en jet », la Gendarmerie pour un réveil en sursaut et bien sûr, tout le corps médical (chirurgiens, infirmiers, aides-soignants, cardiologues...) présents tout au long de cette chaîne.

Dans quelques semaines, Sophie sera de nouveau sur pieds et pourra respirer la vie avec ce nouveau cœur pour le plus grand bonheur de Paul, de sa petite famille et de ses amis. C'est à présent un nouveau chapitre de leur vie qu'ils vont écrire.

Sophie et Paul remercient cette incroyable chaîne de solidarité essentielle et vitale dont on a la chance de trouver dans ce pays qu'est notre belle France. « Je suis heureuse d'être née en France et la chance de pouvoir bénéficier de cette richesse que ce pays nous offre » confie Sophie. Il faut croire en ses rêves et toujours garder ESPOIR !



Le Club de l'Âge d'Or

CALENDRIER RENCONTRES 2023 – 2^{ème} Semestre

SEPTEMBRE	12 – 26
OCTOBRE	10 - 24
NOVEMBRE	7 - 21
DÉCEMBRE	5 - 19



Mme RENAUD Colette

Le 26 Mars, la troupe théâtrale de Montguyon « les Comédiens en balade » nous ont interprété une pièce de théâtre ! Bien préparée et très bien jouée ! Félicitations à ce groupe de comédiennes et comédiens, qui nous a emmenés et entraînés dans une ambiance pleine de gaieté avec humour. Quel délice pour l'ensemble des 110 spectateurs ! Succès total. Le Club de l'Âge d'Or de St Simon de Bordes remercie la troupe pour leur comédie, en 2 actes, intitulée « *Week-end notarial* »

Mr CLAVERIE Alain



La Vie paroissiale

> PRESBYTÈRE DE JONZAC

Permanences : mardi, jeudi et vendredi de 10h à 11h30

Portes ouvertes le mercredi matin à partir de 10h où chacun peut venir pour un temps convivial et d'échanges à bâtons rompus

Téléphone : 09.52.17.13.86 – Adresse mail : saint.eutrope@free.fr

Site internet : <http://saint.eutrope.free.fr>

> CALENDRIER DES MESSES DE SEPTEMBRE 2023

SEPTEMBRE	
Samedi 2	18 h Champagnac
Dimanche 3	11 h Jonzac
Samedi 9	18 h Messac
Dimanche 10	11 h Jonzac
Samedi 16	18 h St Martial de Vitaterne
Dimanche 17	11 h Jonzac
Samedi 23	18 h St Simon de Bordes
Dimanche 24	11 h Jonzac
Samedi 30	18 h Meux
Dimanche 1 ^{er} octobre	11 h Jonzac

Le calendrier pour les mois suivants n'était pas établi au moment du bouclage de ce journal.

> DÉPARTS

Le Père Ferdinand SAMBOU, curé de Jonzac depuis 3 ans, a été nommé à MARANS. Il a célébré sa dernière messe à Jonzac le dimanche 3 septembre. Nous lui exprimons toute notre gratitude pour ces quelques années passées à notre service et lui souhaitons un bon accueil dans sa nouvelle paroisse.

D'autre part, fin juillet, nous avons aussi eu le regret de voir partir nos deux dernières religieuses qui habitaient rue St Gervais, près du presbytère de Jonzac : Soeur Yvonne et Soeur Albertine.

Deux messes d'action de grâce ont été célébrées pour les remercier pour tous les précieux services qu'elles ont rendus dans notre paroisse :

- le samedi 15 avril 2023 dans l'église de Tugéras en présence de notre évêque Georges COLOMB,

- le dimanche 2 juillet dans l'église de Jonzac. La messe a été suivie d'un apéritif offert par la paroisse et d'un pique-nique fraternel dans les jardins du presbytère.

Elles sont parties toutes les deux en Bretagne, l'une à St Jacut Les Pins et l'autre à Rennes.

Bonne route à chacune !

> ARRIVÉE DE NOUVEAUX PRÊTRES

Début septembre 2023, deux nouveaux prêtres sont arrivés au presbytère de Jonzac pour succéder au Père Ferdinand SAMBOU:

- Père Antony DEL CASTILLO en tant qu'administrateur de la paroisse de Jonzac. Il nous vient des paroisses de Le Luc et Le cannet des Maures dans le Var.

- Père Steve ONGUENE en tant que vicaire. Il était précédemment dans la paroisse de St Vivien à Saintes.

Tous les deux sont des prêtres qui appartiennent à l'Ordre du Verbe incarné.

Une messe d'installation est prévue le dimanche 24 septembre à 11H à JONZAC.

> CCFD – TERRE SOLIDAIRE AUX COULEURS DU SÉNÉGAL

Le vendredi 24 mars 2023, l'équipe du « Comité catholique contre la faim et pour le développement - Terre solidaire » de Jonzac et Archiac organisait une soirée sur le SÉNÉGAL dans la salle des Fêtes de Meux.

Près de 90 personnes ont répondu à l'invitation et ont pu écouter la présentation de ce pays par le Père Camille COLY d'Archiac avec l'aide du père Ferdinand SAMBOU de Jonzac. Tous les deux sont originaires de la Casamance, une très belle région au sud du Sénégal. Les jeunes de l'aumônerie d'Archiac (de la 6^e à la 3^e) avaient préparé des panneaux qu'ils ont exposés et commentés.

En voici quelques bribes :

Sa population de 16 millions d'habitants est jeune avec 68 % de moins de 25 ans.

La langue officielle est le français mais c'est le wolof (une des 6 autres langues nationales) qui est le plus répandu.

Le Sénégal est un kaléidoscope d'ethnies : Wolofs, Peuls, Sérères, Malinkés, Diolas, Soninkés, Manjaques et quelques autres ethnies moins nombreuses et plus localisées, sans compter les Libanais, les Mauritaniens, les Marocains, les Européens, et les Chinois.

La population sénégalaise est majoritairement musulmane mais il y a aussi des catholiques. L'animisme est toujours présent et cohabite avec les autres religions. Le Sénégal est un modèle en matière de cohabitation pacifique religieuse. Lors des différentes fêtes religieuses, les Sénégalais ont pour habitude d'offrir des repas à leurs voisins pratiquant d'autres religions.

Les habitudes ancestrales sont encore très ancrées : polygamie, excision ...

Le Sénégal est un pays démocratique entouré de dictatures.

Compte tenu de sa situation géographique et de sa stabilité politique, le Sénégal fait partie des pays africains les plus industrialisés avec la présence de multinationales qui sont majoritairement d'origine française et dans une moindre mesure américaine.



Comparé aux autres pays du continent africain, le Sénégal est aussi très riche en ressources naturelles (or, gaz et pétrole, phosphates, zircon) mais ses principales recettes aujourd'hui proviennent de la pêche, du tourisme et des services.

La pêche qui faisait vivre la population côtière devient un secteur en difficulté car depuis la réduction de la taxe de douane cela a dopé l'exportation au détriment de l'écosystème des fonds marins qui sont pillés et détruits par les bateaux-usines.

Les cultures vivrières (riz, mil sorgho, arachides, fruits et légumes) sont exportées et sont chères pour la population locale dont plus de la moitié vit sous le seuil de pauvreté nationale.

Le Sénégal subit de plein fouet le réchauffement climatique.

Après la conférence, des vidéos ont été projetées pour présenter deux des nombreuses actions soutenues par le CCFD-Terre solidaire au Sénégal :

- « FONGS – Action paysanne » (Fédération des organisations non gouvernementales du Sénégal) existe depuis 1976 et fut reconnue par l'État du Sénégal en octobre 1978. Elle a été créée à l'initiative de sept leaders d'associations paysannes qui ont voulu constituer un mouvement paysan fort et crédible, capable de défendre les intérêts des ruraux et de constituer une force de proposition.

Active dans des exploitations de type familial, cette association valorise le potentiel agricole au Sénégal en formant ses membres à l'agroécologie.

- « ADEPA » (Association pour le développement de la pêche artisanale) lutte contre la pêche industrielle et la pêche illégale qui entraînent une diminution inquiétante des réserves aquatiques, voire la disparition de certaines espèces. « ADEPA » aide les organisations professionnelles de la pêche artisanale à mettre en place des zones protégées pour favoriser la restauration des ressources marines de façon durable. Les pêcheurs locaux ont ainsi pu observer le retour de bancs de poissons là où ils n'en voyaient plus !

Ensuite, chacun a pu déguster un excellent Yassa poulet avec du riz ainsi qu'une sauce d'arachide, recettes traditionnelles du Sénégal, concoctées par deux bénévoles qui ont été très applaudies pour leur talent de cuisinières !

Comme chaque année, des produits du commerce équitable (café, thé, chocolat ...) étaient proposés à la vente.

Les recettes de la soirée ont été intégralement reversées au CCFD-Terre solidaire.



> MARCHE POUR LA BOLIVIE

Le samedi 17 juin dernier, nous étions une vingtaine à nous rassembler au bord du lac de Montendre pour une marche solidaire de 5 km proposée par le CCFD-Terre solidaire du doyenné de Haute-Saintonge, sous un soleil radieux. C'était une première !

Les dons collectés dans le cadre de cette marche permettront de financer les actions menées par l'association bolivienne CIPCA. Merci aux participants !

Créé dans les années 1970, CIPCA (Centre de recherche et de promotion de la paysannerie) est un acteur de développement et un centre d'étude et de réflexion incontournable en Bolivie, contre l'agriculture intensive et destructrice des ressources qui est financée et promue par le gouvernement.

Le CCFD-Terre Solidaire soutient CIPCA dans le cadre d'un programme de formation de dirigeants paysans et indigènes qui leur permet de défendre leurs droits et l'accès à la terre.

CIPCA accompagne des initiatives locales qui représentent de véritables alternatives économiques et sociales dans le secteur agricole tout en respectant la richesse de l'environnement et la vie socioculturelle propres aux différentes régions de Bolivie, en permettant aux communautés qui y vivent d'assurer leur autonomie, d'accéder à un meilleur niveau de vie et l'accès à la souveraineté alimentaire.

C'est dans l'agroécologie que notre partenaire CIPCA place ses espoirs. Il accompagne les populations indigènes dans la mise en place de projets agroécologiques, grâce à des formations entre autres.

Il les aide également à défendre leurs droits et à prendre part aux décisions publiques en formant des leaders pour permettre notamment de faire entendre la voix des femmes et des jeunes.

Mme CHAILLAUD Sylvie



Finances et Urbanisme

Compte tenu du contexte économique, des taux d'intérêts de prêt en hausse, du coût élevé de la construction, des contraintes liées aux règles de l'urbanisme, les demandes de permis de construire sont en très nette régression.

> Concernant l'avancement de notre PLU :

Nous sommes dans la dernière ligne droite, en effet l'enquête publique vient d'être finalisée.

Lors de cette enquête 19 personnes se sont présentées aux permanences et 8 contributions ont été recueillies. Ci-après la conclusion du commissaire enquêteur : « L'analyse des observations du public ne permet pas de retenir d'arguments en capacité de remettre en cause l'élaboration du plan local d'urbanisme sur le territoire de la commune de SAINT SIMON DE BORDES. Le document est adapté en conséquence »

Le Conseil Municipal a validé ce projet de PLU qui sera soumis à l'approbation de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer.

> Un point sur nos finances :

La gestion de notre fonctionnement nous permet de nous maintenir à flot malgré l'augmentation des charges, les dépenses d'investissement se réalisent au fil de l'eau, plusieurs projets prévus avancent doucement, ils seront sûrement réalisés seulement en 2024.

Didier NOCQUET, Adjoint à l'urbanisme et aux finances

ACCA

Les chasseurs se sont réunis le samedi 24 juin en présence de Mr le Maire, Jean-Marc THOMAS.

Beaucoup de sujet ont été abordés :

- > Compte-rendu de l'année passée
- > Plan chasse règlement de l'année en cours
- > L'achat d'une chambre froide
- > Élection du conseil d'administration
- > Élection du bureau qui se compose de :

Président : *Claude Granchère*
Vice-président : *Jacky Granchère*
Secrétaire : *Bernard Bidet*
Trésorière : *Ginette Granchère*
Administrateur : *Dezauzier Marcel*
Administratrice : *Bidet Angélique*



Association Ligne d'O

> Vous souhaitez bouger et seul(e), pas facile ! Alors rejoignez-nous :

Aqua-Gym/ Aqua-cycling aux Antilles de Jonzac :

*lundi et mercredi matin
vendredi début après-midi*



Une cotisation annuelle est demandée, comprenant les activités de piscine et de marche (*le jeudi matin en été et après midi l'hiver 5 Km environ*)

Le carnet de 10 tickets Aqua-Gym et le carnet de 10 tickets Aqua-cycling sont à acheter directement à l'accueil des Antilles lorsque vous avez obtenu votre carte d'adhésion à l'Association. Pour cela, il faut nous fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique de ces sports ou d'un seul suivant votre choix (valable 3 ans) avec une photo que nous pouvons faire nous-mêmes.

Nos cours ont une durée de 45 min. Et après les cours, nous bénéficions de 2 heures gratuites comprenant l'accès à tout l'espace détente ainsi qu'à la passerelle cardio.

Pour la marche, un certificat médical est obligatoire et valable 3 ans. Information du lieu de rendez-vous tous les lundis matin par mail par le responsable de cette activité. Alors jetez-vous à l'eau, appelez moi !!!!!

ASSOCIATION LIGNE D'O
28 bis route de Villefollet 17500 Saint Simon de Bordes
Tél : 09 62 60 58 33 (horaires bureaux)
michele.pillot84@orange.fr



« HARMONIE DU SOIR »

Recueil : Les fleurs du mal (1857)

**Voici venir les temps où vibrant sur sa tige
Chaque fleur s'évapore ainsi qu'un encensoir ;
Les sons et les parfums tournent dans l'air du soir ;
Valse mélancolique et langoureux vertige !**

**Chaque fleur s'évapore ainsi qu'un encensoir ;
Le violon frémit comme un cœur qu'on afflige ;
Valse mélancolique et langoureux vertige !
Le ciel est triste et beau comme un grand reposoir.**

**Le violon frémit comme un cœur qu'on afflige,
Un cœur tendre, qui hait le néant vaste et noir !
Le ciel est triste et beau comme un grand reposoir ;
Le soleil s'est noyé dans son sang qui se fige.**

**Un cœur tendre, qui hait le néant vaste et noir,
Du passé lumineux recueille tout vestige !
Le soleil s'est noyé dans son sang qui se fige...
Ton souvenir en moi luit comme un ostensor !**

Charles Baudelaire (1821-1867)



CALENDRIER 2023 DES COLLECTES

ST SIMON DE BORDES

ORDURES MENAGERES
à partir de 4h

SACS JAUNES
à partir de 12h

FERIE non collecté

Retrouver toutes les informations sur
<https://www.haute-saintonge.org/dechets/gestion-des-dechets>

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 D	1 M	1 M	1 S	1 L	1 J	1 S	1 M	1 V	1 D	1 M	1 V
2 L	2 J	2 J	2 D	2 M	2 V	2 D	2 M	2 S	2 L	2 J	2 S
3 M	3 V	3 V	3 L	3 M	3 S	3 L	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D
4 M	4 S	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 L
5 J	5 D	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M
6 V	6 L	6 L	6 J	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M
7 S	7 M	7 M	7 V	7 D	7 M	7 V	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J
8 D	8 M	8 M	8 S	8 L	8 J	8 S	8 M	8 V	8 D	8 M	8 V
9 L	9 J	9 J	9 D	9 M	9 V	9 D	9 M	9 S	9 L	9 J	9 S
10 M	10 V	10 V	10 L	10 M	10 S	10 L	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D
11 M	11 S	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 L
12 J	12 D	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M
13 V	13 L	13 L	13 J	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M
14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 M	14 V	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J
15 D	15 M	15 M	15 S	15 L	15 J	15 S	15 M	15 V	15 D	15 M	15 V
16 L	16 J	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D	16 M	16 S	16 L	16 J	16 S
17 M	17 V	17 V	17 L	17 M	17 S	17 L	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D
18 M	18 S	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 L
19 J	19 D	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M
20 V	20 L	20 L	20 J	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M
21 S	21 M	21 M	21 V	21 D	21 M	21 V	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J
22 D	22 M	22 M	22 S	22 L	22 J	22 S	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V
23 L	23 J	23 J	23 D	23 M	23 V	23 D	23 M	23 S	23 L	23 J	23 S
24 M	24 V	24 V	24 L	24 M	24 S	24 L	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D
25 M	25 S	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 L
26 J	26 D	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M
27 V	27 L	27 L	27 J	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M
28 S	28 M	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V	28 L	28 J	28 S	28 M	28 V
29 D	29 M	29 M	29 S	29 L	29 J	29 S	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V
30 L	30 J	30 J	30 D	30 M	30 V	30 D	30 M	30 S	30 L	30 J	30 S
31 M	31 V	31 V	31 M	31 M	31 M	31 L	31 J	31 M	31 M	31 M	31 D

MAIRIE « 18, rue principale 17500 SAINT SIMON DE BORDES » 05.46.48.05.09
mairie@saintsimondebordes.fr

Ouvert les lundis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le mercredi de 8h30 à 12h,
les mardis et vendredis de 8h30 à 12h - l'après-midi fermé au public et disponible par téléphone